

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PJL DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2023 - (N° 1818)

## AMENDEMENT

N ° CF136

présenté par  
M. Lefèvre et M. Izard

-----

### ARTICLE 7

#### ÉTAT D

#### « Avances à l'audiovisuel public »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.